Concertation

Réseau Express Vélo départemental

Rev 31 RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Rev 8

ATELIER

sur les équipements et l'éclairage du Rev 8
à Saint-Lys, Fonsorbes et Plaisance-du-Touch

Le 8 décembre 2022 - 18h30
Salle l'Escalys à Saint-Lys

INTRODUCTION

Une quarantaine de personnes se sont réunies salle de l'Escalys ce jeudi 8 décembre à Saint-Lys pour participer à l'atelier de concertation organisé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne sur les équipements du REV 8 pour la section Saint-Lys/Fonsorbes/Plaisance du Touch dont il est le maître d'ouvrage.

De nombreux élus ont pris place aux tables de travail dont Jean-Luc Jousse, adjoint de Serge Deuilhé maire de Saint-Lys, le représentant pour la soirée. Au nombre des élus de la commune, on pouvait reconnaitre également, les conseillers municipaux Annie Lepape, Patricia Goupil et Pascal Bertrand. S'étaient également déplacés Philippe Guyot, maire de Plaisance-du-Touch, Françoise Siméon, maire de Fonsorbes accompagnée de Jean Gauthier, conseiller délégué à la voirie, de Franck Fédou conseiller municipal, de Martine Vitet élue en charge du développement durable et de Philippe Séverac son 1er adjoint à l'aménagement du territoire. Enfin, Sophie Valcke conseillère déléguée à la mobilité et aux déplacements, était venue de Tournefeuille.

Après le mot de bienvenue de **Sofia Aliamet**, responsable de missions de concertation au sein d'Eclectic expérience qui accompagne le Conseil départemental sur les projets Réseau Express Vélo durant tout le calendrier du projet, **Jean-Luc Jousse** adjoint de Serge Deuilhé maire de Saint-Lys s'est dit *« heureux d'accueillir un projet structurant pour sa commune et pour la métropole ».*

Jean-Michel Fabre, vice-président du Conseil départemental en charge de la transition écologique, des Mobilités douces, du Logement et de l'Habitat, après avoir excusé **Julien Klotz**, Conseiller départemental délégué aux Mobilités douces, exprime sa satisfaction de participer à *« cette nouvelle séquence de réunions publiques autour d'un REV qui promet d'apporter sa contribution à la transition écologique et notamment à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Sur notre territoire, chacun constate les embouteillages, les difficultés à se déplacer ; le vélo, comme le covoiturage est bien une solution d'avenir. »*

L'élu affirme que *« ce soir, en travaillant sur le REV 8 nous apprendrons beaucoup pour tous les autres REV »*. Il expose ensuite les axes de travail du Conseil départemental pour la facilitation de l'usage du vélo : le REV est l'un de ses axes, avec la particularité d'être dédié au quotidien et aux courtes distances à effectuer rapidement et en toute sécurité (trajets domicile-travail-collège-lycée). *« Le Réseau Express Vélo départemental, ce sont 50 kilomètres de pistes autour de la métropole qui vont être mises en place pour un budget de 50 millions d'euros. Le REV 8 fait partie de cette 1ère phase ; une seconde phase est prévue pour étendre le réseau, aujourd'hui au stade des études d'opportunité et de faisabilité, elle fera l'objet d'un budget de 50 millions d'euros supplémentaires. Cent millions d'euros au total seront donc consacrés au REV. A cela s'ajoute le fonds destiné à aider communes et intercommunalités à se connecter au REV par des voies secondaires, fonds dont le montant est passé de 300 000 euros à 3 millions d'euros ».*

Les voies vertes cyclables, plus adaptées aux loisirs et au tourisme, qui relient notamment Canal du Midi et Canal latéral ou Toulouse aux sources de la Garonne dans le Val d'Aran ne sont pas en reste puisqu'elles sont, elles aussi développées.

Il y a peu, pour nous non plus, le REV n'existait pas. Le Conseil départemental, s'occupait des routes départementales et des voies vertes cyclables. Le REV, ce sont *« des routes douces ».*

Martine Croquette, vice-présidente du Conseil départemental en charge des Mobilités, des Infrastructures et des routes s'exprime à son tour et souligne des éléments-clés de cette soirée consacrée aux équipements associés au REV : *« côté revêtement, nous nous préoccuperons tout particulièrement de sélectionner des matériaux au bilan carbone vertueux et côté signalétique, nous concevrons des outils en cohérence avec le REV de la Métropole et le réseau cyclable du Muretain. »* Martine Croquette précise travailler actuellement sur les questions de mobilité routière avec un volet très important dédié au covoiturage dans le département. *« 80 % des véhicules ne contiennent qu'une personne ...n'y a-t-il pas beaucoup d'espoir à mettre dans la coordination entre projets routiers et REV pour changer cet état de fait ? »*

Sofia Aliamet d'Eclectic Expérience indique que **Delphine Cartier,** chargée de mission Mobilités cyclables au Conseil départemental puis **Héloïse Ramond** ingénieur urbaniste du cabinet Egis vont présenter, pour la première, la définition du REV, pour la seconde, le tracé retenu avant de laisser place à un temps d'échanges sur les thématiques des équipements et des services puis de l'éclairage en signalant que le temps des arbitrages viendrait plus tard.

Delphine Cartier définit le REV comme itinéraire cyclable à haut niveau de service permettant aux vélos de circuler en site propre, sur une piste à double sens de 3 à 4 mètres de large hors contraintes urbaines. A cet aménagement seront associés un certain nombre de services dont la réunion de ce soir a pour but de discuter : parking vélos sécurisés, éclairage ...

Delphine Cartier rappelle que d'ici fin 2025, 51 km de REV seront réalisés, suivis d'un programme à venir après 2025, sur lequel des études complémentaires sont en cours. Le Conseil départemental souhaite que le dialogue citoyen ait lieu tout au long du projet, des rencontres territoriales ayant eu lieu en amont à la mise en service, en passant par les ateliers de ce soir. Elle précise notamment qu'en 2021 s'est déroulée la concertation sur les variantes de tracé, concertation qui a permis d'établir les éléments de tracés aujourd'hui en vigueur. Delphine Cartier conclut en annonçant pour le début de l'année 2023 l'étape cruciale des procédures administratives pour autorisation du projet par les services de l'Etat.

PRÉSENTATION TECHNIQUE

Héloïse Ramond décrit le tronçon du REV 8 Saint-Lys-Fonsorbes-Plaisance-du-Touch : 13 kilomètres de long avec une largeur de 4m sur 62% du parcours, de 3 à 3,5m par ailleurs et la création de voie piétonne sur 65% du linéaire. 86 arbres vont devoir être abattus et 415 plantés (ou plus si la surface foncière rend des ajouts possibles). Selon Héloïse Ramond, *« le confort du REV passe par le soin apporté à l'environnement (...) que le parcours soit ombragé, agréable, c'est aussi notre mission »*. Elle précise que *« le REV 8 présente plus de zones contraintes que les REV 4 et 9 »*.

L'itinéraire choisi à l'issue de la précédente phase de concertation et les contraintes techniques prises en compte déterminent les aménagements suivants tout au long du parcours :

ATELIER sur les équipements et l'éclairage du Rev8
à Saint-Lys, Fonsorbes et Plaisance-du-Touch
Le 8 décembre 2022 - 18h30 - Salle l'Escalys à Saint-Lys

Agir avec vous !

Séquence 1 sur la commune de Saint-Lys

Entre la rue de l'Ayguebelle et la route de Fontenilles

> REV de 3 m + bande d'espace vert de 1m sans piétonnier au sud

> Zones partagées piétons/cycles aux carrefours

> Abattage de 9 arbres

Entre la route de Toulouse, Leclerc et la station Total

> REV de 4 m et piétonnier de 2 m

> REV dans le talus du Leclerc à mi-hauteur et création d'un escalier avec rampe à cabas

> Suppression de places de stationnement Leclerc

Séquence 2 sur la commune de Saint-Lys

De la route de Toulouse à la rue des Antennes et à l'avenue des Ondes Courtes

> REV de 4 m et piétonnier de 2 m

> Remodelage paysager et transplantation de jeunes arbres

Séquence 3 sur la commune de Saint-Lys

Route de Toulouse, en rase campagne

> REV de 4 m et piétonnier de 2 m

> REV le long des champs

> Contournement d'une frange arborée

Séquence 4 sur la commune de Fonsorbes

De la route de Toulouse au Lycée Clémence Royer

> REV de 4 m et piétonnier de 2 m

> Passage du REV au nord du parking élèves

> Réduction de l'impasse de Bélesta de 5 à 4,5 m

Séquence 5 sur la commune de Fonsorbes

De la route de Tarbes à la Zone d'activités du Pistoulet

> REV de 4 m et piétonnier de 2 m

> Passage du REV au niveau du nouvel EHPAD

> Passage du REV au niveau de la zone d'activités du Pistoulet et du futur giratoire

De la route de Tarbes au centre commercial du Bénech

> Zone partagée piétons/cycles devant la résidence

> REV de 4 m et piétonnier de 2m quand cela est possible

> Suppression de places de stationnement au niveau de la résidence et du centre commercial

Séquence 6 sur la commune de Fonsorbes

De la route de Tarbes à l'arrivée dans le centre-ville

> REV de 3 m et piétonnier de 2 m

> Correspondance avec la phase 3 des travaux de cœur de ville

Séquence 7 sur la commune de Fonsorbes

Du centre-ville à la route de Tarbes, à la rue de la Poste et du 8 mai 1945

> Dénattage du REV

> Dans le sens Toulouse/Saint-Lys piste unidirectionnelle créée via le projet Cœur de ville sur la route de Tarbes

> Dans le sens Saint-Lys/Toulouse, voie réservée aux riverains sur la rue de la Poste et la rue du 8 mai 1945

Séquence 8 sur la commune de Fonsorbes

Du centre-ville à la route de Tarbes, à la rue de l'Eglise

> Dénattage du REV

> Dans le sens Toulouse/Saint-Lys piste unidirectionnelle créée via le projet Cœur de ville sur la route de Tarbes

> Dans le sens Saint-Lys/Toulouse, zone partagée avec les piétons sur la rue de l'Eglise et conservation du double sens

Séquence 9 sur la commune de Fonsorbes

De la route de Tarbes à la route de Bragot

> REV de 3 m et piétonnier de 1,5 m

> Connexion avec le REV 9 et la halte de repos et services

> Réduction de la route de Tarbes de 7,5 à 6 m

De la route de Tarbes à Chausson Matériaux

> REV de 4 m et piétonnier de 2 m

> Impacts fonciers sur l'entreprise Chausson Matériaux et la boucherie

> Suppression de places de stationnement au niveau de la zone commerciale avenue de l'Europe

De la route de Tarbes aux habitations derrière le merlon

> REV de 4 m et piétonnier de 2 m

> Passage du REV entre le merlon et les habitations

Séquence 10 sur la commune de Plaisance-du-Touch

De la route de Lombez à l'entrée dans Plaisance-du-Touch

> REV de 4 m et piétonnier de 2 m

> Passage du REV derrière l'alignement d'arbres route de Lombez

> Zone très contrainte, impacts fonciers à prévoir

Séquence 11 sur la commune de Plaisance-du-Touch

De la route de Lombez aux services techniques

> REV de 4 m et piétonnier de 2 m

> Passage du REV au sud après le giratoire de la Justice

> REV au niveau de la contre allée de la cantine centrale et dans la surface foncière des services techniques

De la route de Lombez aux habitations derrière le merlon

> REV de 4 m et piétonnier de 2 m

> Passage du piétonnier au nord ponctuellement pour limiter l'impact foncier sur la zone contrainte

> REV au pied du merlon acoustique

> Busage du fossé, remodelage du soutènement

De la route de Lombez à l'espace Monestié

> REV de 3 m et piétonnier de 1,8 m

> Utilisation de la piste cyclable existante puis création d'une piste dans l'espace Monestié

> Suppression de quelques places de stationnement au niveau de l'espace Monestié et végétalisation d'une place aujourd'hui bétonnée

Séquence 12 sur la commune de Plaisance-du-Touch

De l'avenue des Pyrénées à la traversée du centre-ville

> Mélange des cycles avec la circulation sur la chaussée comme décidé lors de la précédente phase de concertation, moyennant des éléments de marquage au sol et de repérage favorisant la cohabitation de tous.

De l'avenue des Pyrénées à la rue du Touch

> Le REV rejoint le point de raccordement avec Toulouse Métropole au niveau de la rue Elie Wiesel

> Configuration en cours d'étude, passage du REV sur la voie de bus ou voie réservée au sud cela sera défini en phase suivante

TEMPS D'ÉCHANGE ENTRE LE PUBLIC, LE MAÎTRE D'OUVRAGE ET LE CABINET D'ÉTUDES

Marc, membre de l'association 2 Pieds 2 Roues note que *« la traversée de Plaisance est difficile à partager avec les voitures »* et demande *« qu'avez-vous fait de notre proposition de tracé plus naturel et logique par le sud ? ». (Boulevard des capelles)*

A cette interrogation, Marc obtient trois réponses.

Delphine Cartier précise que parmi les différentes propositions exprimées en 2021, un choix a été fait en 2022 qui émane de la concertation.

Jean-Michel Fabre rappelle qu'en réaction aux différentes propositions présentées en 2021, les cyclistes répondaient *« vous pouvez nous proposer de contourner Plaisance mais nous, nous irons tout droit (...) Nous avons donc travaillé les deux options ».*

Philippe Guyot, maire de Plaisance admet à son tour que *« certes, on pouvait passer au sud mais les cyclistes préfèrent aller tout droit quitte à partager la voie avec les bus ».*

Il ajoute que *« dans le sens Fonsorbes/Tournefeuille on ne peut pas aller tout droit en voiture (interdiction) et roulent uniquement les bus (...) dans le centre de Plaisance, l'avenue des Pyrénées est comme libérée d'un certain nombre de voitures car beaucoup empruntent le boulevard des Capelles, donc même si la circulation vélo/voitures est partagée, c'est semble-t-il sans excès ».* L'élu conclut par cette annonce en avant-première : *« la circulation automobile dans toute la ville de Plaisance va être limitée à 30 km/h dès 2023 ».*

Un participant témoigne : *« dans le sens Plaisance/Tournefeuille, je prends la voie de bus en vélo et c'est dangereux ; j'attends impatiemment la jonction du REV vers Tournefeuille ».*

Jean-Michel Fabre lui répond que ce territoire n'est pas celui du Conseil départemental mais que néanmoins, quand l'institution départementale travaille sur le REV, elle *« se pose des questions sur ce qui se trouve ou peut se trouver à côté. Quand on trace un axe principal, on crée du flux et se pose la question des connexions. De même, la question du passage des vélos sur une piste de bus sera abordée avec les élus locaux ».*

Vincent Bataille, conseiller municipal de Fonsorbes demande : *« comment faites-vous techniquement, pour réserver les rues de la Poste et du 8 mai aux riverains » ?*

Martine Vitet, élue au développement durable à Fonsorbes souligne que *« le passage du REV entre Monument aux morts et Poids public pose un problème ».* Elle préfèrerait *« que le REV reste côté nord où se trouvent plus de sorties possibles ».*

Héloïse Ramond rappelle que *« les croquis présentés ce soir datent des études préliminaires et qu'ils n'ont pas été modifiés depuis. L'ensemble des remarques et demandes des communes ont été notées lors de réunions préalables et seront retransmises sur les plans d'études. Ainsi, la limitation de l'accès aux riverains des rues de la Poste et du 8 mai sera étudiée, et la préservation de l'accès au Poids public sera assurée ».*

Jean-Luc Jousse, adjoint au maire de Saint-Lys demande si *« la voie sera séparée sur toute sa longueur de la sortie de Saint-Lys (au niveau du Moulin de la Jalousie) et le rond-point Benech sachant qu'il existe déjà une voie verte pour piétons ».*

Françoise Siméon, maire de Fonsorbes relate un déficit en places de parking dans sa commune. Elle *« n'approuve pas la transformation des places existantes actuellement autour de l'espace commercial Benech, en parking longitudinal. Ce choix peut porter préjudice aux immeubles en amont. »*

Héloïse Ramond déclare *« qu' il a été décidé, en réunion des études préliminaires avec la commune de Fonsorbes, de poursuivre les études sur la question du stationnement de la zone commerciale. ».* Elle précise également que *« pour ne pas impacter de place de stationnement il faudrait poursuivre la zone partagée piétons/cycles d'une largeur de 2,5 à 3m ».*

Martine Croquette et **Jean-Michel Fabre** introduisent la session d'ateliers de la soirée.

La première rappelle un point auquel le Conseil départemental est particulièrement attaché : le revêtement. Elle témoigne de *« l'expérimentation très heureuse sur certaines routes départementales en collaboration avec les entreprises Eiffage et Colas, qui innovent par l'utilisation de granulats de récupération et de liant végétal avec pose à froid n'ayant que peu d'empreinte carbone (...) d'autres départements et même pays (l'Allemagne notamment) prennent des informations sur cette expertise haut-garonnaise à impact compatible avec le réchauffement climatique ».*

Le second apporte une précision liminaire sur la question de savoir s'il y aura ou non des sanitaires le long du REV. *« Notre choix est fait sur ce point et c'est un choix réaliste. Si nous en installons, nous devrons être en capacité de les entretenir. N'oublions pas que le Conseil départemental assure l'aménagement ET l'entretien des REV comme il le fait des routes départementales et l'entretien n'est pas le moindre de ses engagements. En outre, l'attente en sanitaires sur les REV n'est pas comparable avec celle des voies vertes où les trajets sont sensiblement plus longs ... »*

RESTITUTION DES TRAVAUX MENÉS AUX 5 TABLES PAR LES 40 PERSONNES PRÉSENTES SUR LES THÉMATIQUES DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUIS DE L'ÉCLAIRAGE DU REV

Atelier 1 : équipements et services
Synthèse des travaux par table

Table 1

Les participants ont exprimé le besoin :

- *d'arceaux ou même d'abris à vélos sécurisés à proximité des aires de covoiturage, des arrêts de bus et des commerces (arceaux seulement),*
- *d'abris tout au long du REV en cas de pluie,*
- *de points infos où mentionner la distance des connexions avec le REV 9, avec d'autres pistes cyclables, avec la coulée verte à Saint-Lys. Attente d'un point info devant le lycée de Fonsorbes,*
- *de tables de pique-nique et de points d'eau à regrouper avec les points infos,*
- *dans la zone de Monestié à Plaisance, attente d'abri et d'arceaux à vélo avec points d'eau, qui pourront servir aussi aux piétons,*
- *de totems pour mesurer la fréquentation,*
- *de revêtements au sol qui produisent de l'énergie.*

Table 2

Les participants ont exprimé le besoin :

- *de positionner des aires de services devant le lycée de Fonsorbes, au croisement du REV 9, à l'espace Monestié,*
- *de points infos où trouver le plan du REV, la localisation des activités proches,*
- *d'abris vélos sécurisés, à Monestié notamment, sur les aires de covoiturage, les arrêts de bus, d'arceaux à vélos aux mêmes endroits*
- *d'aires de services disposées avec régularité, et de panneaux qui les indiquent avec mention de la distance,*
- *de facilitation de l'échange multimodal avec Tisséo : vélo+bus/covoiturage+bus.*
- *de poubelles de tri mais pas de Récup'Verre.*

Table 3

Les participants ont exprimé le besoin :

- *d'abris à vélos sécurisés près des commerces des cœurs de ville, au départ du REV pour les habitants des communes alentour,*
- *d'arceaux solides près des centres commerciaux (notamment Monestié à Plaisance),*
- *pas de point d'eau,*
- *de points infos où mentionner les points remarquables (château de Pescadore), les zones de croisement, de rencontre,*
- *de prises électriques dans les abris sécurisés,*
- *pas d'ateliers d'autoréparation (le cycliste expérimenté possède son matériel),*
- *pas de poubelles car il faudrait nettoyer la zone située autour ; (de plus les distances parcourues habitat/travail ne le justifient pas),*
- *de signalétique au sol pour alerter sur les points dangereux.*

Table 4

Les participants ont exprimé le besoin :

- *d'abris à vélos sécures, où l'on puisse voir à l'intérieur (grillagés ?). Il existe un box à Monestié qui est souvent vandalisé,*
- *d'arceaux à vélos qui ne soient pas à l'écart, et bien visibles, près des commerces et services, près de la mairie, du centre commercial Bénech à Fonsorbes,*
- *d'abris pour la pluie, à l'Intermarché de Plaisance-du-Touch, au point de connexion avec le Linéo,*
- *de points infos car même si le REV sert pour les trajets domicile/travail, il peut aussi être attractif le week-end. Intérêt de mentionner le REV dans son ensemble et de flécher les points d'intérêt, les aires de pique-nique etc sur une cartographie macro/micro autour du REV 8,*
- *d'ateliers d'autoréparation mais attention au vandalisme,*
- *de prises électriques dans les abris à vélos près des centres commerciaux notamment,*
- *de panneaux photovoltaïques suffisamment puissants pour alimenter les vélos électriques.*

Table 5

Les participants ont exprimé le besoin :

- *d'abris à vélos sécurisés, près des aires de covoiturage, des arrêts de bus, des centres commerciaux,*
- *d'arceaux à vélos (pas de simples râteliers au sol, plus solides) près des centres commerciaux,*
- *pas de points d'eau,*
- *de points infos indiquant les temps de parcours et les connexions avec les autres REV,*
- *de bancs, de tables,*
- *de poubelles mais uniquement près des tables de pique-nique,*
- *d'ateliers de réparation sans conviction car aujourd'hui il existe même des chambres à air autoréparables !*
- *pas de prises électriques, ce n'est pas vital.*

Atelier 2 : éclairage
Synthèse des travaux par table

Table 1

Les participants ont exprimé le besoin :

- *d'éclairage certes mais pas partout (certaines zones sont déjà éclairées et on peut ne pas éclairer certaines) il faut éclairer surtout les zones dangereuses notamment les franchissements de routes départementales et nationales, les abris à vélos également et en créneau horaire de 6 à 21h,*
- *d'éclairage dynamique et intelligent car les endroits qui en ont besoin sont ciblés ; cela est-il facile d'entretien , cela ne peut-il être perturbant ?*
- *de marquage phosphorescent ; cela coute-t-il cher ?*
- *pas de marquage au sol,*
- *d'un revêtement clair utile notamment la nuit à la campagne,*
- *de couleurs en plus notamment en ville.*

Table 2

Les participants ont exprimé le besoin :

- *d'un éclairage autonome dynamique et intelligent aux intersections surtout,*
- *d'un marquage qui annonce la piste aux voitures mais attention, le marquage au sol peut créer des dérapages,*
- *de marquage phosphorescent, cela peut être important au passage des piétons,*
- *d'un éclairage bien orienté.*

Table 3

Les participants ont exprimé le besoin :

- *d'un éclairage de 6 à 22h, indispensable aussi pour les jeunes et moins jeunes qui sortent des équipements sportifs,*
- *d'un éclairage qui permette de distinguer les défauts de la route (racines etc.), de voir les piétons, les obstacles,*
- *d'équipements dynamiques mais qui ne restreigne pas les horaires,*
- *d'éclairage là où c'est utile : pas tellement en zone urbanisée mais autonome hors zone urbaine (quelle sera la capacité d'un éclairage autonome lors de longues nuits d'hiver ?),*
- *pas de marquage au sol sauf en complément éventuellement.*

Table 4

Les participants ont exprimé le besoin de :

- *pas d'éclairage en ville,*
- *d'un éclairage des traversées de points dangereux, des intersections et en campagne,*
- *d'un éclairage dynamique pour détecter les animaux sauvages : chevreuils, biches, sangliers,*
- *d'un éclairage non dépendant de l'électricité,*
- *pas de marquage au sol avec des picots, cela est trop dangereux,*
- *d'un revêtement clair sur le goudron pour limiter la réverbération de la chaleur (exemple polonais de verre pigmenté).*

Table 5

Les participants ont exprimé le besoin :

- *d'un éclairage mais pas forcément en ville,*
- *d'un éclairage notamment pour rassurer les femmes seules,*
- *d'un éclairage pas forcément en non-stop afin de limiter l'empreinte carbone (les cyclistes ont leur propre équipement d'éclairage),*
- *d'un éclairage dynamique et intelligent et autonome,*
- *d'un éclairage au sol phosphorescent mais il faut en évaluer le coût,*
- *d'un revêtement clair mais pas glissant, différencié de la route et du cheminement piéton,*
- *d'une signalétique à la verticale et à l'horizontale,*
- *de la présence du logo du REV.*

EN CONCLUSION

Jean-Michel Fabre et **Martine Croquette** remercient l'ensemble des participants pour leur implication et l'expression de leurs attentes fort utile dans un projet de cette ampleur car *« on n'équipe pas pour 4 ans, on fait un réseau pour plusieurs décennies et on doit essayer de ne pas trop se tromper pour notamment répondre aux exigences de sobriété énergétique ».*

Jean-Michel Fabre précise qu'il ne donne pas de réponse en conclusion de cette soirée mais pose de nouvelles questions ce qui prouve *« que l'on est toujours plus intelligent à plusieurs » !*

Pour lui, les points émergents ce soir ont notamment été **la recherche de la conciliation entre un éclairage sécure et responsable, le choix de revêtements confortables et efficaces, une gestion des déchets consciencieuse tout le long du REV 8.**

Martine Croquette tient à souligner que *« ce soir a émergé une idée que nous n'avions pas entendue précédemment : celle de positionner des garages à vélos sécurisés à proximité des arrêts de bus (...) c'est une très bonne idée que nous ferons remonter à Tisséo avec Julien Klotz. En effet* ***la coordination des services proposés aux utilisateurs des différents modes de transport est stratégique ».***

Réseau Express Vélo
départemental

Rev 31 RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Rev 8

Annexes

Table 1

Réseau Express Vélo départemental

Rev 31 RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Delph.

Rev8
PLAISANCE-DU-TOUCH – FONSORBES – SAINT-LYS

- 13,2 km de pistes cyclables à haut niveau de service en continu
- Largeur de 3m ou plus sur 83% de l'itinéraire
- Création de piétonnier sur 65% de l'itinéraire
- 4% de zone de partage piétons/cycles
- 13% de zone de partage voitures/cycles
- 415 arbres plantés
- 86 arbres abattus
- Aménagement végétal sur 25% de l'itinéraire

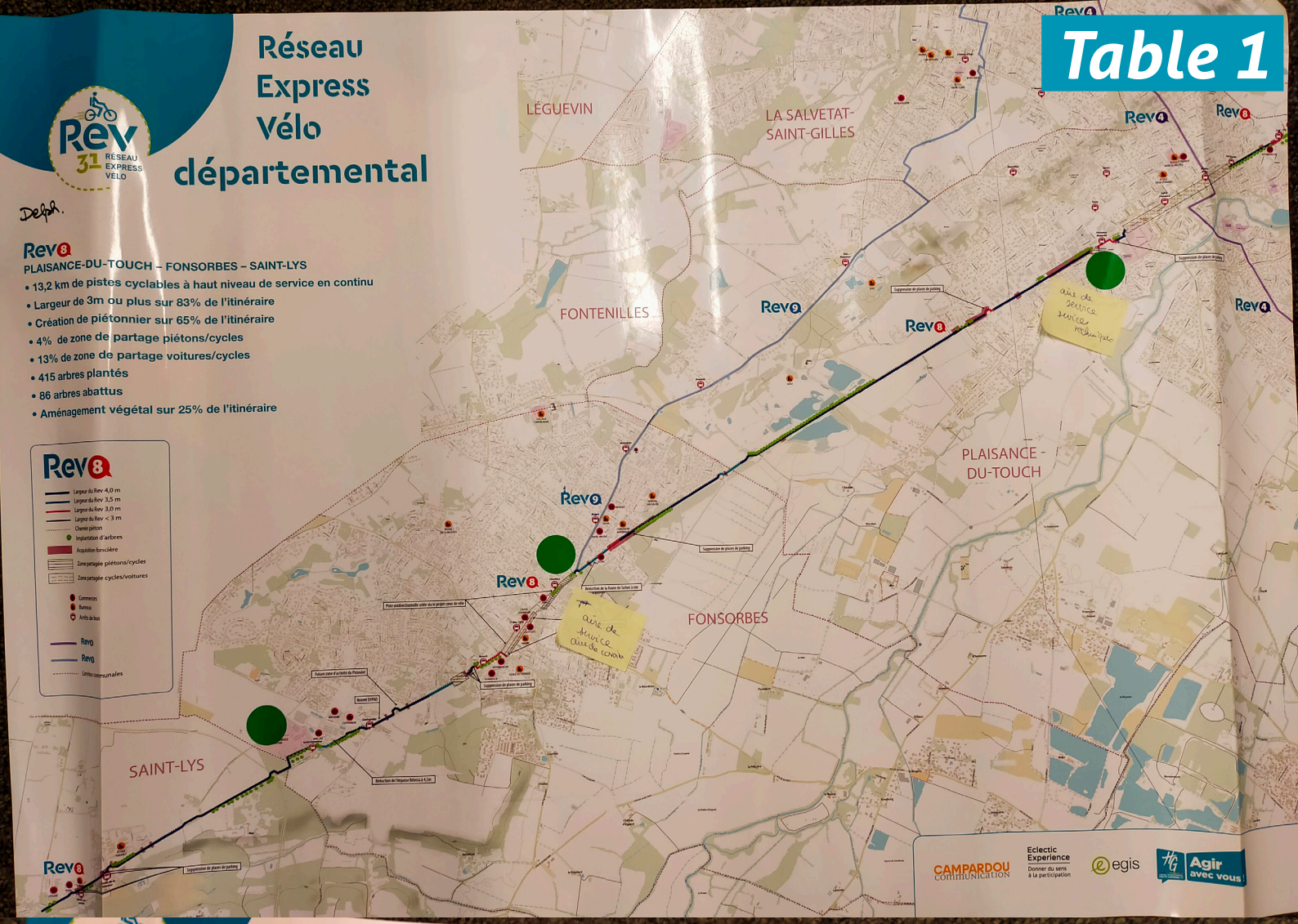

Rev 31 RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Delph.

Réseau Express Vélo départemental

ATELIER 1 ÉQUIPEMENTS & SERVICES

Quels équipements et services vous paraissent-ils utiles ?

Votre avis compte !

DES ABRIS-VÉLOS SÉCURISÉS

DES ARCEAUX-VÉLOS

DES POINTS D'EAU

DES POINTS-INFOS

distances
Orientation (gymnase ex)

DES BANCS ET TABLES DE PIQUE-NIQUE

DES POUBELLES DE TRI

pas de Récup. rue.

DES ATELIERS D'AUTO-RÉPARATION

DES PRISES ÉLECTRIQUES

AUTRES

Régularité des aires de service (point info)

importance de proposer le Transport du vélo en bus.

sur les pôles échanges multimodaux importance de mettre des stationn. vélo

autre sujet : couleur du Revêtement est importante

Des Revêtements qui produisent de l'énergie

CAMPARDOU communication
Eclectic Experience
Donner du sens à la participation
egis
Agir avec vous !

Rev 31 RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Delph

Réseau Express Vélo départemental

Table 1

ATELIER 2 ÉCLAIRAGE

Quel type d'éclairage vous semble adapté ?

Votre avis compte !

UN ÉCLAIRAGE DYNAMIQUE ET INTELLIGENT

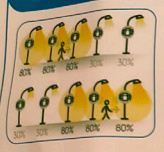

UN ÉCLAIRAGE AUTONOME

les intersections doivent être bien éclairées

UN MARQUAGE AU SOL LUMINEUX

le long du passage du piéton/cycles (sur le côté).

aux intersections.

UN MARQUAGE PHOSPHORESCENT

important (passage piétons pour eux)

DES REVÊTEMENTS CLAIRS

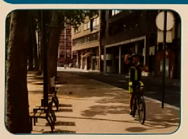

AUTRES

CAMPARDOU communication · Eclectic Experience Donner du sens à la participation · egis · H/G · Agir avec vous !

Rev 31 RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Delph.

Réseau Express Vélo départemental

ATELIER 2 ÉCLAIRAGE

Dans quels cas un éclairage vous semble-t-il nécessaire ?

Votre avis compte !

- PENSEZ-VOUS QU'IL EST NÉCESSAIRE D'ÉCLAIRER CET ÉQUIPEMENT ? ET POURQUOI ? → oui mais éclairage intelligent au passage du cycliste pas permanent. il faut l'éclairage sur la piste, qui ralume.
- SUR QUELS CRÉNEAUX HORAIRES PENSEZ-VOUS PERTINENT D'ÉCLAIRER ?
- DANS DES ZONES DÉJÀ ÉCLAIRÉES, FAUT-IL PRÉVOIR UN ÉCLAIRAGE SPÉCIFIQUE COMPLÉMENTAIRE ?
- OÙ LES ÉCLAIRAGES DEVRAIENT-ILS ÊTRE LOCALISÉS ?
- PENSEZ-VOUS QU'IL SOIT POSSIBLE DE NE PAS ÉCLAIRER CERTAINES ZONES ? Non mais éclairage intelligent

Table 2

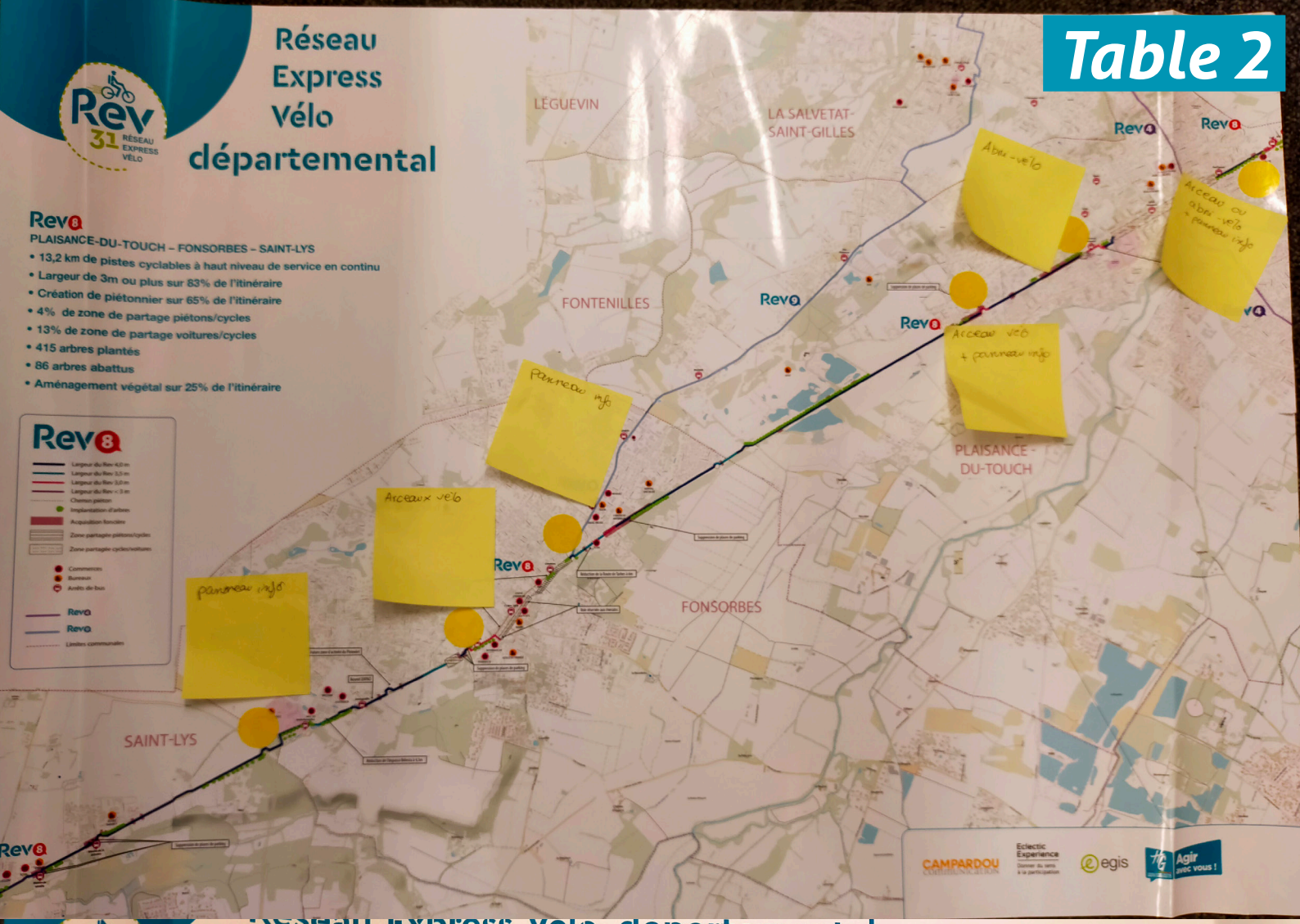

Réseau Express Vélo départemental

ATELIER 1 ÉQUIPEMENTS & SERVICES

Quels équipements et services vous paraissent-ils utiles ?

Votre avis compte !

DES ABRIS-VÉLOS SÉCURISÉS

Nécessité d'avoir de la visibilité sur les vélos pour empêcher le vol

Réalisation de box individuels ?

Echec de mise en place d'un abri sécurisé à l'espace monestier à Plaisance-du-Touch car manque de visibilité.

- Espace Monestier
- Intermarché Plaisance (Carrefour Lineo)

1

DES ARCEAUX-VÉLOS

A placer à proximité des commerces et services : espace commercial Benech à Fonsorbes, mairie / la poste de Fonsorbes, ...

2

DES POINTS D'EAU

DES POINTS-INFOS

Intérêt pour de la fléchage avec les distances jusqu'aux prochains points d'intérêt.

Intérêt pour de la cartographie REV/ réseau secondaire. Au niveau macro sur l'ensemble du REV et au niveau de la ville (aux entrées et centres ville)

3

DES BANCS ET TABLES DE PIQUE-NIQUE

DES POUBELLES DE TRI

DES ATELIERS D'AUTO-RÉPARATION

Intérêt pour du matériel du gonflage et des clés. Problème de vandalisme à régler.

DES PRISES ÉLECTRIQUES

- Coupée aux ~~arrêts~~ abris
- Panneaux photovoltaïques
- Centres commerciaux

AUTRES

CAMPARDOU communication · Eclectic Experience – Donner du sens à la participation · egis · Agir avec vous !

Réseau Express Vélo départemental

Table 2

ATELIER 2 ÉCLAIRAGE

Quel type d'éclairage vous semble adapté ?

Votre avis compte !

UN ÉCLAIRAGE DYNAMIQUE ET INTELLIGENT

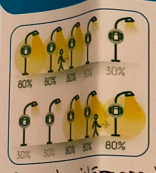

Attention à la performance du système quant à la vitesse des cyclistes.
En zone urbanisé non éclairée.
Peu être intéressant si pas de limite d'heure d'éclairage.

UN ÉCLAIRAGE AUTONOME

Capacité suffisante ?
Hors zone urbanisé.
~~Peu être intéressant si pas de limite d'hte~~

UN MARQUAGE AU SOL LUMINEUX

Pas utile / neutre

UN MARQUAGE PHOSPHORESCENT

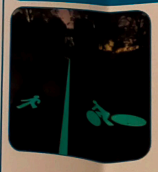

Pas suffisant.
En complément d'un autre dispositif.
Peu être un minimum quand l'éclairage est éteind.

DES REVÊTEMENTS CLAIRS

Pas suffisant.
En complément d'un autre dispositif.
Peu être un minimum quand l'éclairage est éteind.

AUTRES

Réseau Express Vélo départemental

ATELIER 2 ÉCLAIRAGE

Dans quels cas un éclairage vous semble-t-il nécessaire ?

Votre avis compte !

- PENSEZ-VOUS QU'IL EST NÉCESSAIRE D'ÉCLAIRER CET ÉQUIPEMENT ? ET POURQUOI ?
- SUR QUELS CRÉNEAUX HORAIRES PENSEZ-VOUS PERTINENT D'ÉCLAIRER ?
- DANS DES ZONES DÉJÀ ÉCLAIRÉES, FAUT-IL PRÉVOIR UN ÉCLAIRAGE SPÉCIFIQUE COMPLÉMENTAIRE ?
- OÙ LES ÉCLAIRAGES DEVRAIENT-ILS ÊTRE LOCALISÉS ?
- PENSEZ-VOUS QU'IL SOIT POSSIBLE DE NE PAS ÉCLAIRER CERTAINES ZONES ?

C'est indispensable.
Horaires : à partir de 6h, jusqu'à 10h du soir.
↳ attention à l'heure de fermeture des équipements sportifs
↳ 23h / 23h30 ?

Nécessité de :
- Voir les défauts de la route
- Voir les piétons dans le noir
- Voir les obstacles
- appréhender la trajectoire de la piste

Table 3

Réseau
Express
Vélo
départemental
Rev 31 Réseau Express Vélo
Table Valérie
Rev 8
PLAISANCE-DU-TOUCH – FONSORBES – SAINT-LYS
• 13,2 km de pistes cyclables à haut niveau de service en continu
• Largeur de 3m ou plus sur 83% de l'itinéraire
• Création de piétonnier sur 65% de l'itinéraire
• 4% de zone de partage piétons/cycles
• 13% de zone de partage voitures/cycles
• 415 arbres plantés
• 86 arbres abattus
• Aménagement végétal sur 25% de l'itinéraire
LÉGUEVIN
LA SALVETAT-SAINT-GILLES
FONTENILLES
FONSORBES
PLAISANCE-DU-TOUCH
SAINT-LYS
CAMPARDOU communication
Eclectic Experience
egis
Agir avec vous !

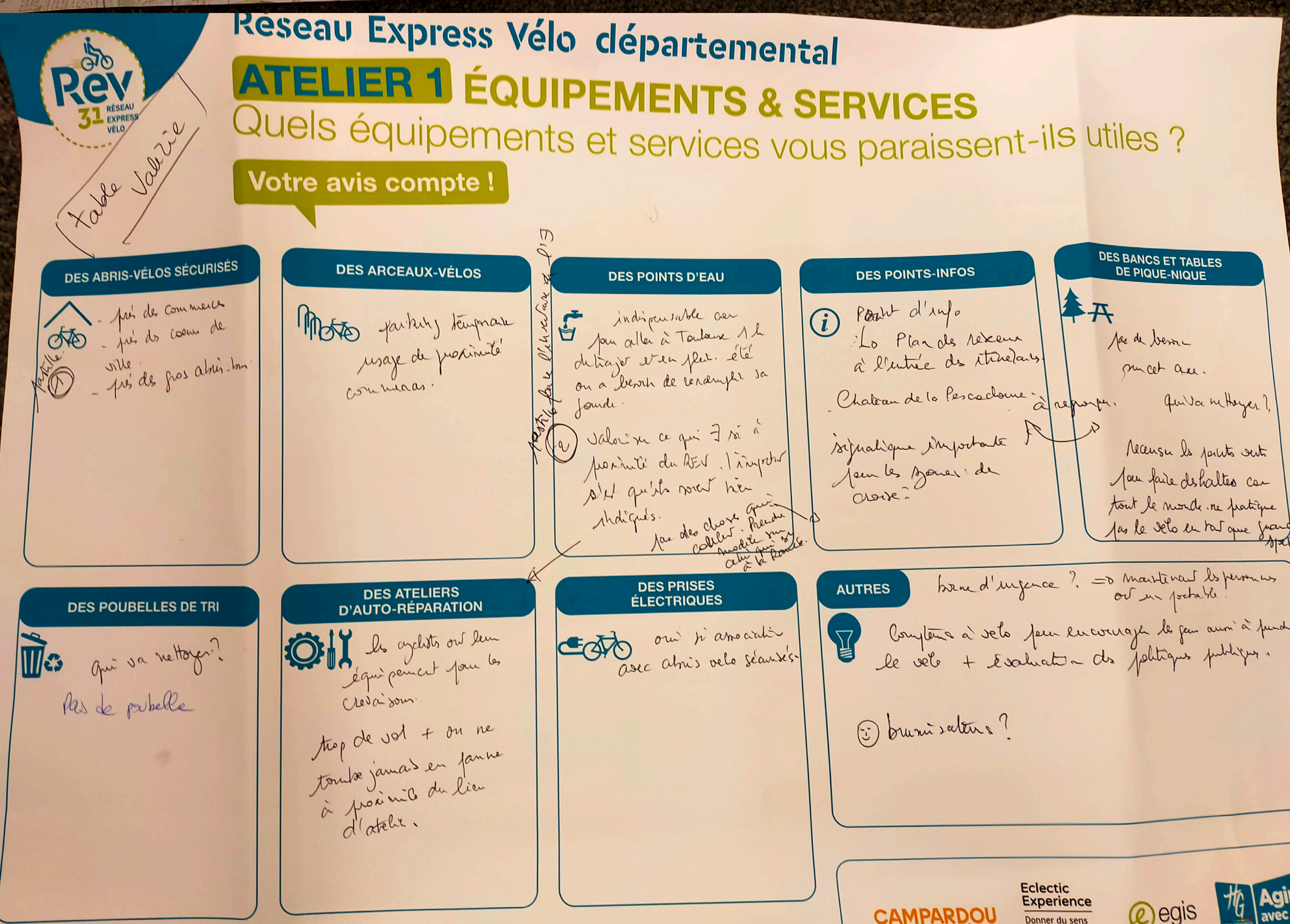
Réseau Express Vélo départemental
Rev 31 Réseau Express Vélo
ATELIER 1 ÉQUIPEMENTS & SERVICES
Quels équipements et services vous paraissent-ils utiles ?
Votre avis compte !
Table Valérie
DES ABRIS-VÉLOS SÉCURISÉS
- près de commerces
- près des cœurs de ville
- près des gros abris-bus
DES ARCEAUX-VÉLOS
parking temporaire usage de proximité communaux.
DES POINTS D'EAU
indispensable car pour aller à Toulouse 1 h de trajet et en plein été on a besoin de remplir sa gourde.
Valoriser ce qui existe à proximité du REV. L'important c'est qu'ils soient bien indiqués.
Pas des choses qui coûtent. Prendre modèle sur celui qui est à la Ramée.
DES POINTS-INFOS
Point d'info
Les plans des réseaux à l'entrée des itinéraires.
Château de la Pescadoure.
à regrouper.
Signalétique importante pour les zones de crosse ?
DES BANCS ET TABLES DE PIQUE-NIQUE
Pas de besoin sur cet axe.
Qui va nettoyer ?
Recenser les points verts pour faire des haltes car tout le monde ne pratique pas le vélo en tant que grand sport.
DES POUBELLES DE TRI
Qui va nettoyer ?
Pas de poubelle
DES ATELIERS D'AUTO-RÉPARATION
Les cyclistes ont leur équipement pour les crevaisons.
Trop de vol + on ne tombe jamais en panne à proximité du lieu d'atelier.
DES PRISES ÉLECTRIQUES
oui si associées avec abris vélo sécurisés.
AUTRES
borne d'urgence ? => maintenant les personnes ont un portable.
Compteurs à vélo pour encourager les gens aussi à prendre le vélo + évaluation des politiques publiques.
brumisateurs ?
CAMPARDOU
Eclectic Experience
egis

Table 3

Table

Réseau Express Vélo départemental

ATELIER 2 ÉCLAIRAGE

Quel type d'éclairage vous semble adapté ?

Votre avis compte !

UN ÉCLAIRAGE DYNAMIQUE ET INTELLIGENT

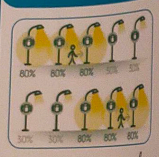

A positionner aux intersections dangereuses.

éclairage dynamique pour permettre de détecter la présence d'animaux sauvages !

UN ÉCLAIRAGE AUTONOME

UN MARQUAGE AU SOL LUMINEUX

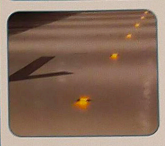

Ne doivent pas être sur la piste car sont des obstacles.

ou qui.

UN MARQUAGE PHOSPHORESCENT

Délimitation de la piste (bords de piste)

DES REVÊTEMENTS CLAIRS

Permettraient de contraster avec le goudron des routes.

moins source de chaleur l'été.

~~en~~ couleur, traitement dans la masse.

⚠ indispensable sur les intersections pour les signaliser, que les automobilistes voient également cette zone.

AUTRES

Ex Bologne => réverbérant phosphorescent à base de verre vernéjoulé

Eclectic Experience

Réseau Express Vélo départemental

ATELIER 2 ÉCLAIRAGE

Dans quels cas un éclairage vous semble-t-il nécessaire ?

Votre avis compte !

Table Valérie

- PENSEZ-VOUS QU'IL EST NÉCESSAIRE D'ÉCLAIRER CET ÉQUIPEMENT ? ET POURQUOI ?
- SUR QUELS CRÉNEAUX HORAIRES PENSEZ-VOUS PERTINENT D'ÉCLAIRER ?
- DANS DES ZONES DÉJÀ ÉCLAIRÉES, FAUT-IL PRÉVOIR UN ÉCLAIRAGE SPÉCIFIQUE COMPLÉMENTAIRE ?
- OÙ LES ÉCLAIRAGES DEVRAIENT-ILS ÊTRE LOCALISÉS ?
- PENSEZ-VOUS QU'IL SOIT POSSIBLE DE NE PAS ÉCLAIRER CERTAINES ZONES ?

Eclairage indispensable sur les traversées et p^ts dangereux. lendrots critiques éclairage déclanché par cycliste

En ville pas d'éclairage supplémentaire

choisir un éclairage qui ne soit pas dépendant de l'électricité ou de l'intervention humaine.

CAMPARDOU Eclectic Experience

Table 4

Table Annick
les pastilles placées en fonction du tableau atelier

Réseau Express Vélo départemental

Rev 31 RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Rev 8
PLAISANCE-DU-TOUCH – FONSORBES – SAINT-LYS

- 13,2 km de pistes cyclables à haut niveau de service en continu
- Largeur de 3m ou plus sur 83% de l'itinéraire
- Création de piétonnier sur 65% de l'itinéraire
- 4% de zone de partage piétons/cycles
- 13% de zone de partage voitures/cycles
- 415 arbres plantés
- 86 arbres abattus
- Aménagement végétal sur 25% de l'itinéraire

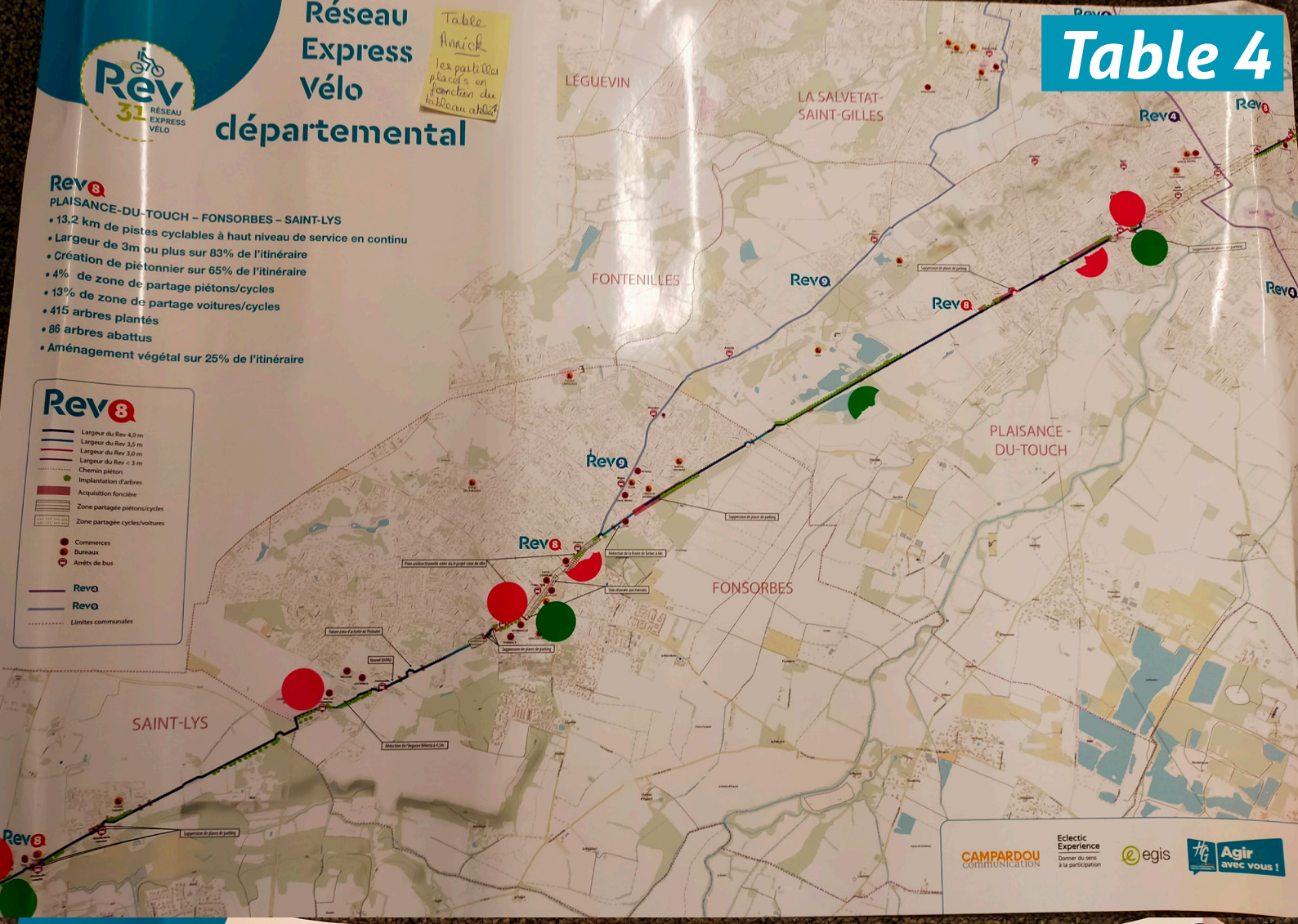

CAMPARDOU COMMUNICATION · Eclectic Experience Donner du sens à la participation · egis · Agir avec vous !

Table Annick

Réseau Express Vélo départemental

ATELIER 1 ÉQUIPEMENTS & SERVICES

Quels équipements et services vous paraissent-ils utiles ?

Votre avis compte !

DES ABRIS-VÉLOS SÉCURISÉS

Oui
Arrêts bus terminus
Pas de consignes
- Centres commerciaux
- Sécurisation des abris vélos

DES ARCEAUX-VÉLOS

Centre commerciaux
Centre ville
- en nombre suffisant
- séparation vélo du trottoir
arrêts bus

DES POINTS D'EAU

Non / Oxidation
entretien
dégradation

DES POINTS-INFOS

Oui avec plan
Haute fréquence
Arrêt bus
Extremité REVS
Connexions aux
Connexions.

DES BANCS ET TABLES DE PIQUE-NIQUE

Pas utile REV
en général plus
jours loisirs - week-end
parc golf

DES POUBELLES DE TRI

Uniquement au niveau
table pique nique

DES ATELIERS D'AUTO-RÉPARATION

Dégradations
- Déjà mini réparatoire
en outillage

DES PRISES ÉLECTRIQUES

- Prises à carnées ?
- Pas de nécessité
ou taux

AUTRES

Table 4

ATELIER 2 ÉCLAIRAGE

Quel type d'éclairage vous semble adapté ?

Votre avis compte !

UN ÉCLAIRAGE DYNAMIQUE ET INTELLIGENT

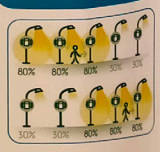

Cela a un coût !

UN ÉCLAIRAGE AUTONOME

- le technique
réparation/entretien.

UN MARQUAGE AU SOL LUMINEUX

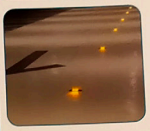

pas utile !

UN MARQUAGE PHOSPHORESCENT

Si peut aider !
Non glissant

DES REVÊTEMENTS CLAIRS

Qui ressortent dans
≠ types cyclables
pour voir/voir la route

AUTRES

importantes signalétiques verticales et horizontales spécifiques au REV,
symbole (logo REV)
→ couleurs / symboles.

CAMPARDOU communication · Eclectic Experience – Donner du sens à la participation · egis · Agir avec vous !

Réseau Express Vélo départemental

Table A

ATELIER 2 ÉCLAIRAGE

Dans quels cas un éclairage vous semble-t-il nécessai

Votre avis compte !

- PENSEZ-VOUS QU'IL EST NÉCESSAIRE D'ÉCLAIRER CET ÉQUIPEMENT ? ET POURQUOI ?
- SUR QUELS CRÉNEAUX HORAIRES PENSEZ-VOUS PERTINENT D'ÉCLAIRER ?
- DANS DES ZONES DÉJÀ ÉCLAIRÉES, FAUT-IL PRÉVOIR UN ÉCLAIRAGE SPÉCIFIQUE COMPLÉMENTAIRE ?
- OÙ LES ÉCLAIRAGES DEVRAIENT-ILS ÊTRE LOCALISÉS ?
- PENSEZ-VOUS QU'IL SOIT POSSIBLE DE NE PAS ÉCLAIRER CERTAINES ZONES ?

- Oui certaines portions mais pas en ville. → voir vélos bien équipés
- Mais question de sécurité pour femmes seules (par ex) portion éclairée.
- Ne pas éclairer la nuit non stop. (économiser l'écologie → empreinte carbone).
- Le fait ne pas éclairer le REV → obligeure le cycliste à s'équiper.

Table 5

Réseau Express Vélo départemental

Rev 31 RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Rev8
PLAISANCE-DU-TOUCH – FONSORBES – SAINT-LYS

- 13,2 km de pistes cyclables à haut niveau de service en continu
- Largeur de 3m ou plus sur 83% de l'itinéraire
- Création de piétonnier sur 65% de l'itinéraire
- 4% de zone de partage piétons/cycles
- 13% de zone de partage voitures/cycles
- 415 arbres plantés
- 86 arbres abattus
- Aménagement végétal sur 25% de l'itinéraire

Rev 31 RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Réseau Express Vélo départemental

ATELIER 1 ÉQUIPEMENTS & SERVICES

Quels équipements et services vous paraissent-ils utiles ?

Votre avis compte !

DES ABRIS-VÉLOS SÉCURISÉS

Avec Aire Covoiturage et arrêt bus.

DES ARCEAUX-VÉLOS

OUI
PROCHE COMMERCE

DES POINTS D'EAU

Qui alimente l'eau ?
A placer au niveau des tables de pique-nique + lycées

DES POINTS-INFOS

+ PANNEAU AVEC DISTANCE, "TEMPS"
LES CONNEXIONS
POINT EAU, TABLE PIQUE NIQUE
COULEE VERTE

DES BANCS ET TABLES DE PIQUE-NIQUE

PAS PRIORITAIRE
MAIS DANS ESPACE ADAPTE
OUI

DES POUBELLES DE TRI

Ne pas en mettre
Sauf tables pique nique
Pas indispensable
Qui vide ?

DES ATELIERS D'AUTO-RÉPARATION

Pompe libre service

DES PRISES ÉLECTRIQUES

OUI
PAS PRIORITAIRE

AUTRES

"ABRIS SI PLUIE"
Totems à Fonsorbes et Plaisance

CAMPARDOU COMMUNICATION
Eclectic Experience
Donner du sens à la participation
egis
Agir avec vous !

Réseau Express Vélo départemental

Table 5

ATELIER 2 ÉCLAIRAGE

Quel type d'éclairage vous semble adapté ?

Votre avis compte !

UN ÉCLAIRAGE DYNAMIQUE ET INTELLIGENT

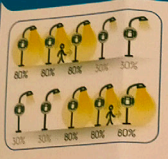

⚠ durabilité & entretien

Sur endroits ciblés exemple carrefours dangereux

UN ÉCLAIRAGE AUTONOME

⚠ durabilité

LED

UN MARQUAGE AU SOL LUMINEUX

NON

UN MARQUAGE PHOSPHORESCENT

Coût ?

Indispensable sur les sections à petite largeur

DES REVÊTEMENTS CLAIRS

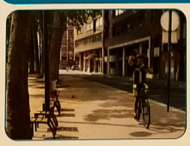

Oui mais plutôt en zone campagne.

Plutôt rouge en zone urbaine

AUTRES

Eclectic Experience

Réseau Express Vélo départemental

ATELIER 2 ÉCLAIRAGE

Dans quels cas un éclairage vous semble-t-il nécessaire ?

Votre avis compte !

- PENSEZ-VOUS QU'IL EST NÉCESSAIRE D'ÉCLAIRER CET ÉQUIPEMENT ? ET POURQUOI ? OUI MAIS
- SUR QUELS CRÉNEAUX HORAIRES PENSEZ-VOUS PERTINENT D'ÉCLAIRER ?
- DANS DES ZONES DÉJÀ ÉCLAIRÉES, FAUT-IL PRÉVOIR UN ÉCLAIRAGE SPÉCIFIQUE COMPLÉMENTAIRE ? → Veiller à bon éclairage sur les zones où se concentrent les équipements et service
- OÙ LES ÉCLAIRAGES DEVRAIENT-ILS ÊTRE LOCALISÉS ? Points dangereux
- PENSEZ-VOUS QU'IL SOIT POSSIBLE DE NE PAS ÉCLAIRER CERTAINES ZONES ? OUI

Créneaux : 6h – 21h

travail

Eclectic

Rev 31 RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Réseau Express Vélo départemental

CAMPARDOU COMMUNICATION

Eclectic Experience
Donner du sens à la participation

egis

Agir avec vous !